

SHERRY ROMANADO
LONGUEUIL-CHARLES-LEMOYNE

TOWNHALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

SHERRY ROMANADO
LONGUEUIL-CHARLES-LEMOYNE

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

Consultation régionale – hotesse Sherry Romanado, Mark Holland and MPs Michel Picard (Montarville), Brenda Shanahan (Châteauguay-Lacolle), Jean Rioux (Saint-Jean), Jean-Claude Poissant (La Prairie) and Alexandra Mendès (Brossard-St-Lambert)			
Date (s) de (s) la rencontre (s)	Heure et Durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
6 septembre 2016	3.5 heures	La Croisée de Longueuil (1230 Green, Longueuil, Québec, J4K 4Z5)	60 personnes
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférenciers invités <input type="checkbox"/> Autre (SVP, spécifier) :			
LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input type="checkbox"/>	Changement au mode de scrutin actuel <input type="checkbox"/>	Participation électorale <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input type="checkbox"/>	Vote en ligne <input type="checkbox"/>	Représentation locale <input type="checkbox"/>	Autre (svp spécifier) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION

1. Selon vous, que pourrait-on faire pour que les Canadiens s'intéressent et participent à la démocratie?

- *Vote obligatoire, simplifier le processus électoral, sensibilisation à l'importance du vote et de la politique.*
- *Reformer le financement politique ainsi que le mode de scrutin pour un mode uninominal à deux tours.*
- *Les appeler, les inciter.*
- *Que les partis tiennent leurs promesses avec transparence afin que les voix des canadiens soit entendu.*
- *Prendre le temps d'expliquer davantage.*
- *Que les informations transmises soit non partisane et pas de publicité négative.*
- *Que l'éducation pour la démocratie commence plus tôt que tous les groupes d'âges soit inclus. Prévoir ajouter des bureaux de votes dans les résidences de personnes âgées et des universités.*
- *Ils ont perdu confiance envers les politiciens et se sentent impuissant en tant*

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

qu'individus.

- Les Canadiens doivent sentir que leurs idées sont mise en application dans un délai raisonnable.

2. De façon générale, est-ce que vous et votre entourage exercez votre droit de vote? Pourquoi?

- Les enjeux influencent l'intérêt de la population.
- Voter est en devoir civique et il importe de l'exercer afin d'exprimer clairement nos choix en politique.
- Oui, nous pensons que chaque vote est important.
- Le taux de participation actuel est de 50%, je vote mais pour plusieurs cela ne change rien et ceux qui vote le font par obligation.
- Oui, on est chanceux de pouvoir voter.
- Les jeunes qui ont l'impression de ne pas être représenté n'ont pas voté car il n'y avait pas d'option sur le bulletin de vote, AUCUN DE CES CANDIDATS.
- Oui, beaucoup d'étudiants oublie d'aller voter parce-que trop compliqué ou encore pense que cela n'en vaut pas la peine.
- Oui, parce que nous pensons que c'est important.
- Oui, pour faire valoir nos opinions politiques.

3. Est-ce que vous ou votre entourage avez déjà été confrontés à des obstacles au moment du vote?

- Difficulté liste d'attente, droit de vote des citoyens se trouvant à l'étranger.
- Oui, il faudrait une photo par candidat sur le bulletin de vote.
- Je voudrais qu'on laisse le vote électronique.
- Le grand défi est de trouver le temps considérant le quotidien entre le travail et la famille.
- Accessibilité, plusieurs étudiants travaillant à temps partiel et qui étudie à temps plein n'ont pas toujours le 4 heures requis.
- Pas assez de temps, plus de journées de votes, plus de bureau de votes. Les longues files d'attentes sont décourageante.

A) Si oui, quels étaient ces obstacles?

- Difficulté à se déplacer.
- Abolir la carte d'électeur au scrutin fédéral

B) Selon vous, que pourrait-on faire pour éliminer les obstacles auxquels les gens pourraient se buter au moment du vote?

- Éduquer les jeunes davantage.
- Aider les personnes ne parlant le français et l'anglais.
- Offrir d'autres façons de voter et rendre plus facile en votant à d'autres endroits.
- Voter à l'école comme pour l'élection provinciale, cela nous encourage à aller voter.
- Vote par internet.

4. Estimez-vous que la Chambre des communes représente efficacement les Canadiens? Pourquoi?

- Oui, plus confiant, bonne connaissance des problèmes de la population.
- Oui, consultation publique permet de mieux représenter les Canadiens.
- Non, le mode de scrutin permet délire des députés avec moins de 50 % des votes.

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

- *Inégalité entre les circonscriptions en terme de nombre de citoyens représenté par un député à cause d'une clause sénatoriale de la Constitution qui dit que chaque provinces doit avoir au moins le même nombre de députés que de sénateurs.*
- *Plusieurs problèmes quant au public qui ne se sent pas inclus et que les députés sont liés par la ligne du Parti.*
- *Oui, nous avons une bonne proximité avec notre député.*
- *Non, processus trop long pour soumettre des projets.*

5. Comment pourrions-nous évaluer la santé de la démocratie au Canada? Que pourrions-nous utiliser comme indices?

- *Le taux de participation électorale est un bon indice.*
- *Un faible taux de participation indique un problème dans notre système.*
- *% des citoyens qui vont voter.*

6. Quelles pourraient être des qualités en leadership que devrait posséder votre représentant élu? Croyez-vous que certaines qualités et compétence sont surévaluées/ sous-évaluées dans notre société diversifiée? Si oui, lesquelles?

- *Transparence et disponibilité envers ses électeurs.*
- *Nous surévaluons le Old Boys Club de la politique. Il est temps de réévaluer à ce que la population a besoin considérant la diversité de notre pays.*
- *Être à l'écoute des idées des citoyens.*
- *On sous-évalue le degré d'instruction dans une société de plus en plus complexe et interconnectée.*
- *Sur évaluation des compétences des ministres.*
- *L'image est plus importante que les idées.*

7. Quelle devrait être la relation entre un député et son électorat?

- *Au minimum, le député doit organiser deux rencontres annuelles avec son électorat pour faire le Bilan des travaux au parlement et le suivi des dossiers locaux.*
- *Besoin d'un contact régulier pas seulement durant les élections. Ils doivent nous parler des enjeux locaux.*
- *Faire le pont entre les politiques en développement et les perspectives des citoyens et son parti.*
- *Très proche.*
- *Le député doit connaître les besoins spécifiques de son électorat et être accessible.*

8. En fonction des principes directeurs de la réforme électorale au Canada (efficacité et légitimité, engagement, accessibilité et inclusion, intégrité et représentation locale):

A) Quels principes vous importent le plus? Pourquoi?

- *Légitimité 50% + 1 des votes exprimés, accessibilité au moins 2 rencontres annuelles avec le public, bonne gestion des fonds publics.*
- *Ils sont tous important pour plusieurs raisons et je crois fermement que notre gouvernement se doit d'être imputable à l'ensemble des citoyens.*
- *Accessibilité au sens de facile à comprendre. Légitimité au sens de représentation approprié.*
- *Accessibilité et inclusions.*

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

- Informations complète sur les différents modes électoraux.

B) Quels principes vous importent le moins? Pourquoi?

- Légitimité
- Ils sont tous importants.

C) Il y-a-t-il un ou des principes qui, selon vous, sont manquants? Pourquoi?

- Imputabilité, Nous avons appris que le compte de dépense d'un sénateur est en dehors du périmètre comptable du vérificateur.
- On n'entend souvent des promesses de transparence mais pas encore de preuve de cette complète transparence.
- Transparence d'idées et de la vision du parti au pouvoir.

9. Il y-a-t-il certains groupes qui, selon vous, sont exclus du système électoral actuel?

- Les Jeunes sont le plus faible taux de participation électorale.
- Oui, les autochtones.
- Pour plusieurs bureaux de votes sur les réserves, un manque de bulletins de votes à été remarqué. Situation inacceptable.

A) Si oui, pourquoi croyez-vous qu'ils sont exclus?

- Sous-représentation des jeunes à la chambre des communes.
- Jamais eu d'efforts pour inclure les autochtones
- Les gens pensent que tous les autochtones habitent dans les réserves alors que la majorité n'y habite pas.

B) Que pourrait-on faire pour rendre le système électoral canadien plus inclusif?

- Vote par internet.
- Cours dès le primaire sur la politique.
- Avoir régulièrement des opportunités pour les citoyens afin de donner leurs opinions.
- Que ce soit en ligne, questions-réponses, sondages, etc.
- Les canadiens ont besoin d'être actif dans les décisions de leur Gouvernement.
- Imposer un quota de candidature pour les jeunes dans des circonscriptions favorables.

10. Selon vous, quels sont les points forts de notre système électoral actuel? Et ses faiblesses?

- Point fort : Gouvernement majoritaire stable, point faible, financement politique.
- Actuellement une grande faiblesse est que les partis politiques non fédéralistes puissent participer aux élections fédérales. Ex : Bloc Québécois, parti communiste. Nous ne devrions jamais voir cela dans un pays démocratique.
- Ne représente pas les plus petits partis.
- Un point fort, quand tu votes pour un député, tu sais quel parti il représente.
- Une faiblesse, c'est quand un député décide de changer de parti.
- On ne peut pas voter pour le premier ministre directement.

11. Avez-vous entendu parler de d'autres systèmes que celui que nous utilisons actuellement?

- Celui qui est en vigueur en France, vote uninominal à deux tours.
- Plusieurs.

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

- *Oui, tous ceux qui ont été proposé.*

A) Si oui, qu'avez-vous entendu?

- *Elle donne une légitimité démocratique aux élus qui 50 % des votes.*
- *Trop à écrire, beaucoup d'informations ont été transmises.*
- *Pour et contre à chaque – pas de système idéal.*
- *Il y a 5 principaux systèmes électoraux.*

B) Il y-a-t-il des avantages à ces options? Si oui, lesquels?

- *Meilleure équation % votes et % députés.*
- *Facile à comprendre et à implanter sans changer la carte électorale.*
- *Le parti, qui obtient le plus grand % des votes est représentés.*

C) Avez-vous des préoccupations concernant ces options? Si oui, lesquelles

- *Reformer la loi au niveau du financement par une subvention des partis au prorata des votes.*
- *Aucun n'est parfait, alors améliorons le système actuel car il prendra plus de temps pour implanter d'autres systèmes.*
- *Un changement majeur seulement parce-que cela fonctionne dans d'autres pays ne veut pas dire que c'est bon pour le nôtre.*
- *Trop de complexité ne pas augmenter le nombre de députés.*
- *Oui, manques d'informations.*

12. Que pensez-vous du vote électronique? Pourquoi?

- *Plus efficace.*
- *Contre parce-que beaucoup de risque.*
- *Fait peur comparativement au vote papier.*
- *Oui mais avec des processus sécuritaires, et garder l'option actuelle pour ceux qui le souhaite.*
- *Intéressant, mais ne vois pas la capacité de le faire de manière sécuritaire.*
- *Non, trop de risque de corruption et de piratage informatique.*
- *Serait bien comme alternative mais pas accessible à tous.*
- *Je suis contre, nous l'avons essayé aux élections municipales à Brossard en 2005 et il y a eu des problèmes.*

13. Que pensez-vous du vote en ligne? Pourquoi?

- *Je suis contre car il a risque de piratage informatique, comment procéder à un décompte en cas de contestation.*
- *Comme une alternative mais pas une priorité.*
- *Non, présente trop de risque et difficile de confirmer qui est la réelle personne qui vote.*
- *Oui, mais garder les options actuelles aussi.*
- *Probablement plus efficace et moins long.*

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

14. Que pensez-vous du vote obligatoire? Pourquoi?

- *Peut aider à conscientiser les gens à la politique.*
- *Non, c'est mon droit démocratique et personne ne peut m'y obliger.*
- *Important pour la santé de la démocratie.*
- *Pas certain, fonctionne en Australie mais cela n'est pas démocratique.*
- *L'Australie, la Belgique et le Chili l'ont implanté et le taux de participation électorale a augmenté, je suis d'accord.*

15. Selon vous, quels autres changements, les cas échéant, devraient être apportés aux méthodes et aux procédures que nous appliquons? Pourquoi?

- *La loi doit être amendée afin de permettre la tenue de référendum consultatif en même temps qu'un scrutin électoral.*
- *Aucun député ne devrait avoir le droit de changer de parti car cela ne représente pas leur comté.*
- *Améliorer les réponses aux questions à la Chambre des communes, accepter les questions des citoyens.*
- *Bien consulter les citoyens des comtés ou le député n'est pas du parti au pouvoir.*

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1000 mots)

Soumission du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : 14 octobre 2016



Signature du (de la) député (e)

**Sherry Romanado – MP/Députée
Longueuil/Charles-LeMoyne**

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016